



Communiqué de presse

Congrès USH : la Banque des Territoires lance le nouveau prêt PLUS Horizen, booste son offre Eco-prêt, et s'engage dans la conception de 2 dispositifs innovants en faveur de la rénovation du parc social

Lyon, le 28 septembre 2022

A l'occasion du Congrès de l'USH 2022, la Banque des Territoires réaffirme son engagement indéfectible en faveur du logement social, et sa capacité à proposer, en accord avec l'Etat, des dispositifs de financements innovants.

Dans une perspective de soutien massif aux nouvelles constructions, essentielles pour faire face aux nouveaux enjeux démographiques, la Banque des Territoires lance le nouveau prêt **PLUS Horizen**, combinant un taux fixe et un taux variable, et pouvant aller jusqu'à 80 ans.

Afin d'accompagner les efforts de réhabilitation, cruciaux pour éradiquer les passoires thermiques et réduire les émissions de gaz à effet de serre, la Banque des Territoires : réhausse son enveloppe d'Eco-prêt à 6 Md€ sur les cinq prochaines années ; accompagne le projet d'expérimentation d'un dispositif de rénovations quasi-intégrales, offrant une nouvelle tranche de 50 ans de vie au bâti, dans le cadre du dispositif « seconde vie » en cours de discussion avec l'Etat ; et s'engage avec l'USH, Enedis et GRDF, à développer *Prioréno logement social*, un outil d'intelligence artificielle qui permettra aux bailleurs de visualiser la consommation énergétique de leurs bâtiments et les rénovations à prioriser.

Dans un contexte marqué par les crises inflationniste et énergétique, le secteur HLM, doit, cependant, relever le défi capital de conjuguer cohésion sociale et verdissement du parc immobilier. En tant que premier financeur de ce secteur, la Banque des Territoires souhaite continuer à soutenir les efforts des bailleurs en matière de construction neuve, de réhabilitation et de performance énergétique.

Pour accélérer la rénovation énergétique :

- En accord avec l'Etat, la Banque des Territoires prolonge son offre d'Eco-prêt, et **réhausse l'enveloppe à 6 Md€ sur les cinq prochaines années (2023-2027). Le plafond de prêt, actuellement de 22 000€ par logement, devrait être significativement relevé.** Cette nouvelle génération d'Eco-prêt permet de donner la priorité au traitement des passoires thermiques, à la baisse des émissions de gaz à effet de serre et aux rénovations les plus ambitieuses.
- La Banque des Territoires souhaite **soutenir les projets les plus ambitieux de « seconde vie du bâti »**, plus respectueux en carbone, en foncier et en énergie, que la construction neuve. L'objectif : redonner 50 ans de vie à un bâtiment, en réhabilitant en profondeur tout le bâtiment à l'exception du squelette et des parties porteuses qui sont conservés. La Banque des Territoires **a pour objectif de lancer avec tous les partenaires impliqués une expérimentation en 2023 en proposant un dispositif de financement adapté et attractif.**
- La Banque des Territoires joint ses forces à celles de l'USH, d'Enedis et de GRDF, pour **développer *Prioréno logement social***, un nouvel outil destiné aux bailleurs sociaux qui sera répliqué sur la base de *Prioréno*, lancé avec succès en mars 2022 (en partenariat avec Enedis, GRDF et soutenu par l'Etat) à destination des collectivités locales. **Ce nouveau service très innovant d'intelligence artificielle, permettra aux bailleurs d'avoir, instantanément et gratuitement, une vision de la consommation énergétique de leurs bâtiments et de prioriser ceux qui ont le plus besoin de**

rénovations énergétiques. En capitalisant sur son expertise de la data, la Banque des Territoires souhaite ainsi soutenir la performance opérationnelle et la vision stratégique du secteur.

Pour soutenir la construction de logements neufs :

- La Banque des Territoires a lancé en août 2022, avec l'accord du ministre de l'Economie et des finances et en lien avec le Ministre du logement, **le nouveau prêt PLUS Horizon** composé **d'un taux fixe de marché pendant cinq ans, et d'un taux indexé au livret A +0,60 % sur une deuxième phase de 30 ans minimum**, donnant de la visibilité aux bailleurs dans un contexte volatile. En zone tendue, ce financement pourra aller jusqu'à 80 ans. La Banque des Territoires **mobilise une enveloppe de 1 milliard d'euros pour ce nouveau prêt** qui constitue un dispositif transitoire ouvert jusqu'à fin 2023.

Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts déclare : « *Je suis convaincu que réussir à conjuguer verdissage et modèle social constitue le défi majeur du pays. Le secteur HLM est à la fois l'un des plus concernés par cette question et l'un des mieux placés pour parvenir à trouver la réponse. Par ailleurs, la résilience du modèle du logement social français est un atout ! En tant que premier financeur du logement social et investisseur sur le temps long, nous continuerons à être aux côtés des bailleurs et à renforcer notre mobilisation* ».

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contact presse :

Marie-Caroline Cardi : marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr – 06 38 53 97 67